

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**ARRONDISSEMENT
DE LYON**

**CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 octobre 2026

Date de publication : 15 octobre 2026

**Date de convocation du Conseil Municipal : 01
octobre 2026**

**Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35**

Président : Monsieur Jules GUILLEMOT

Secrétaire élu : Monsieur Maxens DOUY

Membres présents à la séance :

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Salah DAHMANE,
Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine
GUILLARD, Roland CRIMIER, Céline POURPOINT,
Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Hélène EZNACK,
Christine CHANCEL, Michel MONNET, Lucienne
DAUTREY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT,
Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY,
Nicole CARTIGNY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre
PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Jacky BÉJEAN,
Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas
PAUZIE, Thierry MONNET, Annick CARROUÉ, Fabien
BAGNON, Agnès MARION, Antonin GRECO

Membres absents excusés à la séance :

Stéphane REYMOND

Pouvoirs :

Stéphane REYMOND à Nicole CARTIGNY,

Membres absents à la séance :

Waren FEUTRY

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 /
2026 - BUDGET ANNEXE LA
MOUCHE**

Délibération : 10-2026-101

Transmis en préfecture le : 14/10/2026

RAPPORTEUR : Monsieur Jules GUILLEMOT

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés au budget 2026.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Pas d'ajustement de crédits

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Ajustement des dotations aux amortissements des subventions (chapitre 042) : +5k€
- Ajustement de la subvention d'équilibre versée par le budget Ville (chapitre 75) : -5k€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Ajustement des opérations patrimoniales pour transfert des études (chapitre 041): +5k€
- Ajustement des dotations aux amortissements des subventions (chapitre 040) : +5k€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Ajustement des opérations patrimoniales pour transfert des études (chapitre 041): +5k€
- Ajustement de la subvention d'équilibre versée par le budget Ville (chapitre 13) : +5k€

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°12-2025-147 du 16 décembre 2025 relative au budget primitif 2026 ;

Vu la délibération n°06-2026-087 du 25 juin 2026 relative au budget supplémentaire 2026 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 29 septembre 2026 ;

Ouï l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 pour le budget annexe La Mouche au niveau des chapitres en section de fonctionnement et en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2026	TOTAL
011	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	490 336,00 €	14 106,16 €		504 442,16 €
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	525 000,00 €			525 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 410,00 €	1 661,00 €		30 071,00 €

67	CHARGES SPÉCIFIQUES	10 000,00 €			10 000,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 000,00 €			5 000,00 €
Total des dépenses réelles		1 058 746,00 €	15 767,16 €	0,00 €	1 074 513,16 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €			35 000,00 €
Total des dépenses		1 093 746,00 €	15 767,16 €	0,00 €	1 109 513,16 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2026	TOTAL
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	0,00 €	133 669,30 €		133 669,30 €
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00 €			0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERS	123 000,00 €			123 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	79 047,00 €			79 047,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	856 699,00 €	-117 902,14 €	-5 000,00 €	733 796,86 €
Total des recettes réelles		1 058 746,00 €	15 767,16 €	-5 000,00 €	1 069 513,16 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €		5 000,00 €	40 000,00 €
Total des recettes		1 093 746,00 €	15 767,16 €	0,00 €	1 109 513,16 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	RESTES A RÉALISER 2025	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2026	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 305,00 €				1 305,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 470,00 €	8 803,57 €	-60 000,00 €		63 273,57 €
Total des dépenses réelles		115 775,00 €	8 803,57 €	-60 000,00 €	0,00 €	64 578,57 €
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES				5 000,00 €	5 000,00 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €			5 000,00 €	40 000,00 €
Total des dépenses		150 775,00 €	8 803,57 €	-60 000,00 €	10 000,00 €	109 578,57 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	RESTES A RÉALISER 2025	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2026	TOTAL
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INV.	0,00 €		11 882,57 €		11 882,57 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	115 775,00 €		-63 079,00 €	5 000,00 €	57 696,00 €
Total des recettes réelles		115 775,00 €	0,00 €	-51 196,43 €	5 000,00 €	69 578,57 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €				35 000,00 €
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES				5 000,00 €	5 000,00 €
Total des recettes		150 775,00 €	0,00 €	-51 196,43 €	10 000,00 €	109 578,57 €

- **ARRÊTER** la subvention d'équilibre 2026 en fonctionnement du budget principal Ville au budget annexe La Mouche à un montant maximum de 733 796,86 € ;
- **ARRÊTER** la subvention d'équilibre 2026 en investissement du budget principal Ville au budget annexe La Mouche à un montant maximum de 57 696,00 € ;

Après avoir entendu l'exposé de **Monsieur Jules GUILLEMOT**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 27 voix Pour et 5 voix Contre, Abstention : 2.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Maxens DOUY

Jules GUILLEMOT



Liste des élus ayant voté POUR

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Salah DAHMANE, Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine GUILLARD, Roland CRIMIER, Céline POURPOINT, Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Hélène EZNACK, Stéphane REYMOND, Christine CHANCEL, Michel MONNET, Lucienne DAUTREY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT, Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY, Nicole CARTIGNY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Thierry MONNET, Annick CARROUÉ, Fabien BAGNON

Liste des élus ayant voté CONTRE

Jacky BÉJEAN, Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas PAUZIE

Liste des élus s'étant ABSTENU

Agnès MARION, Antonin GRECO

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.
--